



Montreuil, le 5 février 2020

Le 6 février, face au mépris, notre détermination : retrait du projet de retraite à points !

Le mépris. C'est ce qui définit le mieux l'attitude du gouvernement, qui tente d'imposer par tous les moyens son projet de retraite à points. Mépris pour les parlementaires, qui n'ont pas toutes les clés en main, puisqu'ils examineront à partir du 17 février un texte qui renverra à de nombreuses futures ordonnances.

Mépris pour le Conseil d'Etat, qui s'est clairement indigné contre le manque de temps et d'éléments précis pour pouvoir se prononcer dans des conditions loyales sur l'avant-projet de loi.

Mépris pour les millions de personnes qui se sont mises en grève et qui ont manifesté depuis le 5 décembre. Elles réclament le **retrait pur et simple du projet et de vraies négociations, pour aboutir à l'amélioration du système existant.**

Mépris pour les organisations syndicales et la CGT en particulier, qui a depuis longtemps fait de nombreuses propositions pour la sauvegarde et l'amélioration d'un réel système de retraite solidaire par répartition.

Résultat : l'âge pivot, toujours dans le projet de loi, donnera pour seul « choix » aux futurs retraités de **partir dès l'âge légal mais avec une pension de misère ou de travailler plusieurs années supplémentaires pour limiter la casse.** Pire : cet âge pivot est destiné à reculer sans cesse.

Les exemples de l'Allemagne et de la Suède, qui ont adopté la retraite par points, sont inquiétants, avec un départ à la retraite de plus en plus tardif et des retraités de plus en plus pauvres.

En Suède, l'âge de départ en retraite, aujourd'hui de 65 ans, va progressivement passer à 67 ans d'ici 2026. En Allemagne, l'âge a été repoussé à 65 ans et même 67 ans pour les personnes nées après 1964.

En Suède, le taux de remplacement assuré par la pension de retraite est passé de 60% du dernier salaire il y a vingt ans à 53,4% aujourd'hui. Le taux de pauvreté des plus de 65 ans était de 14,6% en 2018, contre 8,3% en France. Les écarts de pension entre hommes et femmes y sont également les plus élevés des pays de l'OCDE.

En Allemagne, le taux de remplacement des retraites de base a baissé de 9% depuis 2000, pour atteindre 48% et pourrait, sans changement du système, chuter encore de 13% en 2045. Le taux de retraités pauvres est de 18,7%.

Les travailleuses et travailleurs belges ont, à l'inverse, obtenu par leur mobilisation la suspension d'un projet de retraites par points.

Nous continuons de revendiquer la seule issue raisonnable :

le retrait du projet de retraites à points !

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à participer massivement à la journée intersyndicale et interprofessionnelle de grève et de manifestations jeudi 6 février.

La manifestation parisienne partira à 13h30 de la Gare de l'Est, pour se rendre ensuite à Nation.

Un cortège "culture / médias" sera mis en place, boulevard de Magenta, entre les cortèges de Solidaires et de la CGT. RDV à proximité du camion de la Filpac-CGT.